

Le Petit journal

de SAINT JUST



Le bulletin semestriel d'information de la commune de Saint Just - www.saintjust-63.fr

N° 01 JUIN 2014

TRAVAUX

Réhabilitation du logement de Chassagnolles

Les travaux de réhabilitation du logement à usage locatif de Chassagnolles ont débuté le 15 avril dernier...

Lire la suite en page 2...



Désormais, rejoignez-nous sur Internet : www.saintjust-63.fr

EDITO



Un mandat s'est terminé, un autre commence et dès le lendemain de cette élection notre équipe s'est remise au travail. De nombreux chantiers nous attendent et soyez assurés que nous les mènerons avec courage et détermination. Notre employée communale est absente pour raison de santé et nous lui souhaitons une rapide guérison. Pour palier cette absence, c'est un habitant de la commune qui la remplacera jusqu'à son retour. Déjà certains s'inquiètent et s'impatientent en voyant pousser la végétation, nous les rassurons, les choses sont en train de se mettre en place...

Nous avons pour projet de développer et de moderniser notre communication, c'est l'objet de cette parution que nous aurons le plaisir de vous adresser 2 fois par an, en juin et en janvier. Il est tout à fait naturel que vous puissiez être informés de ce qui se passe dans votre commune et que nous vous rendions des comptes régulièrement. Par ailleurs, pour ceux qui ont pour habitude de « surfer » sur Internet (et je sais qu'ils sont plus nombreux qu'on ne le pense), un site Internet est désormais accessible www.saintjust-63.fr, vous y trouverez des informations en « temps réel » puisqu'il sera régulièrement tenu à jour.

Enfin, vous le constaterez dans ce journal, notre commune s'est dotée d'une « identité visuelle », un logo si vous préférez qui sera notre marque et notre signature, permettant de nous reconnaître de loin.

Très bonne lecture à vous tous.

François CHAUTARD
Maire de SAINT JUST



web

Sommaire :

- Le nouveau Conseil Municipal
- Les travaux en cours
- Vie Locale
 - Budget communal
 - Comité des Fêtes
 - Bénédiction de la Croix Neuve
 - Stériles miniers uranifères
 - Logo de St Just
 - Infos diverses

Le Petit journal de SAINT JUST

Directeur de la publication: François CHAUTARD, Conception maquette et rédaction: Jean-Marie HERNANDEZ

Impression: Communauté de Communes Livradois Porte d'Auvergne

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



François CHAUTARD, Maire,
Vice Président de la Communauté de communes.



Jean-Marie HERNANDEZ,
1er Adjoint
Conseiller Communautaire.
Commissions: Ouverture des plis, Bâtiments, Loisirs et animations, Impôts, Cimetière.



Olivier BEST,
2ème Adjoint
Conseiller Communautaire.
Commissions: Transfert de charges, Zonage Remembrement, Voirie, Bâtiment,



Evelynne BRAVARD
Déléguée SIEG, SIAEP
Commissions: CCAS, Salle Annexe et Eglise, Loisirs et animations, Impôts.



Frédéric BEST
Conseiller Communautaire.
Délégué: SIVOM VIVEROLS
Commissions: Ouverture des plis, Bâtiments, Zonage Remembrement, Voirie, Impôts.



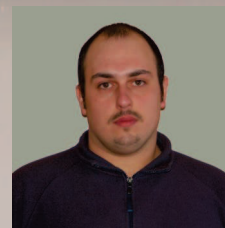
François MALCROS
Délégué: SIVOM AMBERT
Commissions: Zonage Remembrement, Bâtiments, Loisirs et animations, Impôts, EPF-Smaf.



Serge ROIRON
Commissions: Ouverture des plis, Zonage Remembrement, Voirie, Bâtiments, Loisirs et animations, Impôts.

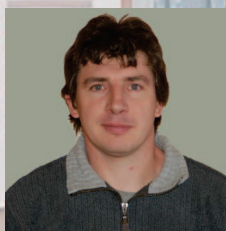


Marie-Christine DESQUIBES
Déléguée SIVOM VIVEROLS, SIEG, SIAEP
Commissions: Ouverture des plis, CCAS, Zonage Remembrement, Loisirs et animations, Salle Annexe et Eglise, Impôts.

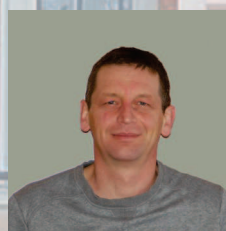


Ludovic CHAUTARD
Délégué: SYNDICAT MIXTE MEDEYROLLES,
Commissions: Zonage Remembrement, Impôts.

Encore une fois merci de la confiance que vous nous avez accordée.



Christophe BEST
Délégué: SIAEP
Commissions: Zonage Remembrement, Bâtiments, Ecole.



Dominique CHAUTARD
Commissions: CCAS, Ouverture des plis, Zonage Remembrement, Voirie, Impôts.

Le point sur les travaux



Les travaux de réhabilitation de l'ancienne école à Chassagnolles ont commencé au début du mois d'avril. Ces travaux font intervenir 8 entreprises dans des domaines variés comme l'électricité, la plomberie, la maçonnerie bien entendu, ou encore la charpente. Le coût total de ces travaux s'élève à 142 000 € financé par des aides de l'Etat et par la commune. Cette opération est un investissement intéressant qui génèrera des recettes puisque ce bâtiment sera loué dès l'achèvement des travaux. Le Chantier suivi régulièrement par la commune qui en est le maître d'ouvrage, évolue comme prévu

et devrait se terminer en décembre.



Par ailleurs, d'autres travaux sont engagés ou devraient l'être dans les jours qui viennent, les « feux verts » ayant été donnés par la Mairie aux entreprises concernées. C'est le cas du **logement du bourg** dont les locataires

sont partis et pour lequel nous refaisons quelques travaux d'isolation dans le cadre de l'opération « Concon » avec le Conseil Général. Ce logement sera également reloué une fois ces travaux terminés. Les travaux de sécurisation de l'accès à l'école sont également en cours de démarrage.

Dans les villages, les travaux de goudronnage se poursuivent, notamment à Vareilles, dans la foulée de la réfection des canalisations et la pose des compteurs par le SIAEP.

Un columbarium sera construit au cimetière. L'Entreprise qui devait effectuer ces travaux au printemps a pris du retard et devrait commencer dans le courant du mois de juin.

VIE LOCALE

BUDGET DE LA COMMUNE:

Le compte y est

Lors du conseil municipal du 25 avril dernier, le budget de la commune a été voté à l'unanimité. Cette année encore, **les taux d'imposition n'ont pas été augmentés**. Taxe d'habitation : 8,57 %, Taxe foncière bâtie : 12,57 %
Taxe foncière non bâtie : 73,76 %



Notre taux d'endettement reste tout à fait raisonnable pour une commune à qui l'on ne fera pas le reproche de ne pas investir. **De l'avis même du Trésorier Principal, nous avons une capacité d'autofinancement importante**, ce qui nous permet de financer sur nos propres ressources les besoins liés à notre existence et de plus, cette ressource est durable. Dans un contexte où les subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir, nous avons l'avantage sur les autres, de bénéficier d'une infrastructure non négligeable, notre salle annexe, que beaucoup nous envient et que nous n'aurons plus à rembourser dans un peu moins de 6 ans. Nous allons donc vers des jours encore meilleurs. Le Budget 2014 s'équilibre à 389 787.86 € en section de fonctionnement et à 311 445.37 € en section d'investissement.

Des dépenses de fonctionnement limitées: Cette année encore nous économiserons, notamment en matière d'énergie en priorisant des choix d'investissement permettant de réduire les factures.

Soutien aux associations: nous reconduisons les aides aux associations communales qui sont, il faut le reconnaître, très actives à St Just. Et nous continuerons à investir raisonnablement pour améliorer votre cadre de vie.

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de St Just renait de ses cendres. A l'initiative de quelques volontaires, sous la houlette de Frédéric MONEYRON, une réunion a eu lieu samedi 24 mai. Un bureau s'est constitué avec pour **Présidente: Aurore BEST, Vice Président: Benjamin CAYRE, Secrétaire: Agnès BRAVARD, Secrétaire-Adjoint: Jean-Marie HERNANDEZ, Trésorier: Frédéric MONEYRON, Trésorier-Adjoint: Frédéric BEST, Membres du bureau: Marina CHAUTARD, Patrice BRAVARD, Tony GOUMY.**

Bon vent à cette nouvelle association dont le siège social est en Mairie.

BENEDICTION DE LA CROIX NEUVE



Dimanche 11 mai, devant de nombreux habitants de St Just, le Père Pierre TEZENAS a procédé la bénédiction de la Croix Neuve. Après l'intervention d'André LIABOEUF, retraçant l'histoire de cette croix, Philippe JOLY remercia chaleureusement les bénévoles qui ont contribué à cette belle réalisation (Christophe BEST, Alain BRAVARD, Frédéric MONEYRON, Serge ROIRON). Puis ce fut au Maire de revenir sur la générosité et le bénévolat des habitants de la commune, à une époque où les crédits et les subventions sont difficiles à obtenir. Cette cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Stériles miniers uranifères

La société AREVA a procédé à une campagne de repérage et de recensement des lieux de réutilisation de stériles miniers provenant des activités minières d'extraction d'uranium. Cette campagne, effectuée par survol hélicoptère des zones minières, puis par reconnaissances au sol afin de vérifier la présence ou non de stériles uranifères s'est révélée positive sur une zone de notre commune, sans toutefois donner lieu à aucun complément d'étude ou intervention.

Les cartes de recensement et un livret synthétisant les résultats des investigations d'AREVA sont à la disposition du public, pour consultation, accompagnés d'un registre destiné à recueillir les observations de celui-ci. Le dossier est consultable en Mairie du 19 mai au 14 juillet 2014 les lundis, jeudis et vendredis de 14h à 17h.

LE LOGO DE ST JUST



Notre commune s'est dotée d'un logo qui permettra de l'identifier visuellement et facilement, c'est pour cela qu'on emploie aussi le terme d'identité visuelle. Derrière ce logo il y a un sens. En effet, nous avons résumé la symbolique de la commune de St Just en lui affectant 3 concepts : **1) la montagne**, que l'on retrouve

dans la couleur bleue, le bleu est reposant et rassurant. **2) La nature et l'environnement boisé**, que l'on retrouve dans le vert **3) Le S** qui sépare les 2 premiers éléments et qui symbolise la route sinueuse pour y arriver.

Ce logo sera décliné selon une charte graphique et repris sur nos affiches, nos courriers et tous les documents qui émaneront de la Mairie.

19 JUILLET: FEU D'ARTIFICE



A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, un feu d'artifice sera tiré samedi 19 juillet 2014 à la tombée de la nuit. La municipalité espère pouvoir vous accueillir nombreux à ce rendez-vous traditionnel à ne pas manquer.

20 JUILLET: VIN D'HONNEUR OFFERT PAR LA MAIRIE

Au lendemain du feu d'artifice, nous aurons le plaisir de vous accueillir autour d'un pot offert par la municipalité. Ce sera une excellente occasion de faire encore mieux connaissance. Ces bons moments de convivialité sont importants et jouent un rôle essentiel dans le maintien et le développement du lien social, cette priorité fait également partie de notre engagement envers vous.

Alors n'hésitez pas et venez nombreux.

RALLYE DE LA FOURME



Comme l'année dernière, la 22ème édition du Rallye de la Fourme passera à St Just le samedi 26 juillet prochain. Trois épreuves chronométrées y seront organisées entre Fontlobine et Chaillargues, la route sera fermée à la circulation du samedi 13h jusqu'au dimanche 3h. Cette épreuve est organisée par l'A.S.A. Velay-Auvergne et le Team Livradois.

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Avec la Communauté de Communes Livradois Porte d'Auvergne :

1ère Formule: Plat du jour (viande et légumes): **6,10€**

2ème Formule: Entrée + Plat du jour: **7,60€**

3ème Formule: Entrée + Plat du jour + fromage et/ou dessert: **8,60€**

Avec le SIVOM de Viverols:

Une entrée, un plat chaud et un dessert servi entre 11h30 et 12h30 du lundi au samedi : 8.40€

Selon votre situation vous pouvez peut être bénéficier d'aides. Renseignements auprès du C.L.I.C d'AMBERT au 04.73.82.96.67 pour étude de vos droits éventuels.

Pour tout renseignement rendez-vous dans votre mairie ou contactez la communauté de communes au 04 73 82 26 37. ou le SIVOM de VIVEROLS au 04 73 95 99 06

Numéros d'urgence:

- SAMU: 15
- POMPIERS: 18
- GENDARMERIE: 17

INFOS PRATIQUES

La Mairie est ouverte:

Les lundis, jeudis et vendredis de 14h à 17h.

Tel: 04 73 95 64 05

Courriel: mairie.stjust@gmail.com

Bibliothèque:

1er étage du bâtiment de l'école

Tous les samedis de 14h30 à 16h

Communauté de communes Livradois Porte d'Auvergne:

Tel: 04 73 82 26 37

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Le samedi de 8h à 11h au secrétariat de la Mairie de Marsac.

Courriel: secretariat@cc-livradois.fr

Syndicat des eaux (SIAEP)

Tel: 04 73 95 12 96

Courriel: siaep.chaumont@orange.fr

Associations

Associations des Parents d'élèves. Présidente: Sabine BEST

Club du 3ème âge. Présidente: Jeanne FERRY

Club de lecture. Présidente: Renée MAZZOCOLIN

Club « St JUST Moto Loisirs ». Président: Christophe BEST

Société de chasse. Président: Gilles DESQUIBES

Comité des Fêtes. Présidente: Aurore BEST

Service d'aides ménagères à domicile

SIVOM du Canton de Viverols. Tel: 04 73 95 99 06

Votre Point Visio Public à Marsac (des téléconseillers sont à votre écoute)

Heures d'ouverture des déchetteries (Le dépôt sauvage d'ordures est passible d'une amende.)

ADIL 63 : (Agence Départementale pour L'Information sur le Logement) :
Lundi/ Jeudi / Vendredi de 14 h à 17 h

Banque de France :
Lundi/ Jeudi / Vendredi de 14 h à 17 h

CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) :
Jeudi de 14 h à 16 h 30

MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées du Puy de Dôme) :
Lundi/ Jeudi / Vendredi de 14 h à 16 h

MSA (Mutualité Sociale Agricole) :
Lundi/ Jeudi / Vendredi de 14 h à 16 h

Pôle Emploi :
Lundi de 9 h à 12 h

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) :
Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Déchetterie d'Ambert : Tel : 04 73 82 37 17

Du 15 avril au 15 octobre :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

Du 16 octobre au 14 avril :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Déchetterie d'Arlanc : Tel : 04 73 95 17 22

Du 15 avril au 15 octobre :

Les lundis, mardis, vendredis et samedis : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Les mercredis de 8h30 à 12h

Du 16 octobre au 14 avril :

Les lundis, mardis, vendredis et samedis : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Les mercredis de 9h à 12h



**Renseignements SNCF
Tel: 3635**

**Guichet SNCF d'Ambert
Ouvert du lundi au vendredi
de 10h15 à 13h et de 14h à 18h25**

BUS DES MONTAGNES

Possibilité pour les habitants du canton de se rendre à Viverols chaque mardi (sauf jours fériés). Il faut **s'inscrire en téléphonant le lundi de 13h30 à 17h au 04 73 95 99 06**

Réseau Transdôme
Lignes 14 : Ambert - Viverols - St-Anthème
Transporteur: **KEOLIS LOISIRS ET VOYAGES AMBERT**

Tel: 04 73 82 18 04